DEC 01/2021

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020/2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 11 mars 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 11 mars 2021

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 01/2021 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2021

E 15584

Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 9 mars 2021
(OR. en)

6867/21

FIN 173

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	9 mars 2021
Destinataire:	Madame Cláudia JOAQUIM, présidente du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 01/2021 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2021

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 01/2021.

p.j.: DEC 01/2021

COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 09/03/2021

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2021
SECTION III - COMMISSION TITRES: 02, 03, 07, 14, PA, PP

VIREMENT DE CRÉDITS N° **DEC 01/2021**

INTRODUCTION

La présente proposition de virement se rapporte aux projets pilotes et actions préparatoires (PP/PA) adoptés au titre du budget 2021 qui ont été évalués par la Commission comme relevant de la catégorie C (reposant entièrement sur une base juridique, sinon les concepts sont envisagés autrement) dans sa «lettre sur les possibilités d'exécution» du 17 novembre 2020[1].

Comme indiqué dans la «lettre sur les possibilités d'exécution», il est proposé que les crédits d'engagement et de paiement relatifs à ces PP/PA soient virés sur la ligne budgétaire appropriée des programmes existants couvrant les activités proposées.

Cet exercice pour 2021 concerne trois actions préparatoires et neuf projets pilotes, pour un montant total de 6,7 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 2,6 millions d'EUR en crédits de paiement. Les crédits de l'un des projets de la catégorie C feront l'objet d'un virement en faveur d'un programme de la rubrique 6 dans un projet de budget rectificatif à venir, étant donné qu'ils ont une incidence sur le montant de l'instrument de flexibilité mobilisé au titre de la rubrique 2b.

Les tableaux ci-dessous présentent en détail l'ensemble des virements proposés par ligne budgétaire, selon l'ordre de la nomenclature budgétaire, en indiquant:

- les crédits du budget initial, y compris les budgets rectificatifs au 23 février 2021;
- les virements au 23 février 2021;
- l'exécution au 23 février 2021;
- le montant total des crédits encore disponibles;
- les virements proposés (renforcement ou prélèvement);
- le taux de variation par rapport au budget initial (budgets rectificatifs compris);
- le solde sur la ligne après le virement proposé.

Pour les prélèvements et les renforcements correspondants des crédits autorisés sur la ligne budgétaire, des justifications circonstanciées sont fournies ci-joint.

[1] Ares(2020)6821998 – Note de synthèse, point 7 et annexe 3.

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - PA03 Marché unique		
POSTE - PA 03 20 05 Action préparatoire -- Évaluer les différences alléguées dans la qualité des produits vendus sur le marché intérieur	CE	-900 000,00
	CP	-495 000,00
POSTE - PA 03 21 01 Action préparatoire -- Mécanisme européen de gestion de crise pour le secteur du tourisme	CE	-2 500 000,00
	CP	-625 000,00
DU CHAPITRE - PA07 Investir dans le capital humain, la cohésion sociale et les valeurs		
POSTE - PA 07 20 06 Action préparatoire -- Contrôle civil de la situation des Roms -- Renforcer la capacité et la participation des Roms et de la société civile pro-Roms au suivi et à la révision des politiques	CE	-1 000 000,00
	CP	-850 000,00
DU CHAPITRE - PP04 Espace		
POSTE - PP 04 21 01 Projet pilote -- Gestion de la pandémie à l'échelle de l'Union	CE	-1 000 000,00
	CP	-250 000,00
DU CHAPITRE - PP07 Investir dans le capital humain, la cohésion sociale et les valeurs		
POSTE - PP 07 21 06 Projet pilote -- Intégrer davantage d'éléments de parité entre les sexes dans le prochain CFP au moyen d'une analyse d'impact selon le sexe	CE	-60 000,00
	CP	-15 000,00
POSTE - PP 07 21 10 Projet pilote -- Plateforme de l'éducation sur l'état de droit	CE	-400 000,00
	CP	-100 000,00
POSTE - PP 07 21 12 Projet pilote -- Améliorer l'emploi des personnes handicapées grâce au modèle d'entreprise inclusive	CE	-150 000,00
	CP	-37 500,00
POSTE - PP 07 21 13 Projet pilote -- Violence domestique -- Évaluation de l'impact de programmes ciblant les agresseurs en tant qu'instrument permettant d'éviter la répétition d'actes de violence dans différents pays européens	CE	-150 000,00
	CP	-37 500,00
POSTE - PP 07 21 15 Projet pilote -- Création d'une application européenne pour les victimes de violences domestiques	CE	-150 000,00
	CP	-37 500,00
DU CHAPITRE - PP09 Environnement et action pour le climat		
POSTE - PP 09 21 01 Projet pilote -- Intégration de l'IA dans l'économie circulaire	CE	-60 000,00
	CP	-15 000,00
POSTE - PP 09 21 03 Projet pilote -- Analyse des possibilités d'utilisation de l'hydrogène dans le transport maritime	CE	-180 000,00
	CP	-45 000,00
DU CHAPITRE - PP14 Action extérieure		
POSTE - PP 14 21 01 Projet pilote -- Observatoire européen de la lutte contre l'impunité	CE	-175 000,00
	CP	-43 750,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0203 Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)		
ARTICLE - 02 03 01 Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) -- Transports	CE	180 000,00
	CP	45 000,00
AU CHAPITRE - 0204 Programme pour une Europe numérique		
ARTICLE - 02 04 03 Intelligence artificielle	CE	1 060 000,00
	CP	265 000,00
AU CHAPITRE - 0302 Programme en faveur du marché unique (y compris PME)		
ARTICLE - 03 02 02 Améliorer la compétitivité des entreprises, en particulier des PME, et soutenir leur accès aux marchés	CE	2 500 000,00
	CP	625 000,00
POSTE - 03 02 04 01 Garantir un niveau élevé de protection du consommateur et la sécurité des produits	CE	900 000,00
	CP	495 000,00
AU CHAPITRE - 0702 Fonds social européen plus (FSE+)		
ARTICLE - 07 02 04 FSE+ -- Volet emploi et innovation sociale	CE	150 000,00
	CP	37 500,00
AU CHAPITRE - 0703 Erasmus+		
POSTE - 07 03 01 01 Promouvoir la mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation, ainsi que la coopération, l'inclusion, l'excellence, la créativité et l'innovation au niveau des organisations et des politiques dans le domaine de l'éducation et de la formation -- Gestion indirecte	CE	400 000,00
	CP	100 000,00
AU CHAPITRE - 0706 Droits et valeurs		
ARTICLE - 07 06 01 Promouvoir l'égalité et les droits	CE	1 060 000,00
	CP	865 000,00
ARTICLE - 07 06 03 Daphné	CE	300 000,00
	CP	75 000,00
AU CHAPITRE - 1402 Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI)		
POSTE - 14 02 02 11 Droits et libertés fondamentaux -- droits de l'homme et démocratie	CE	175 000,00
	CP	43 750,00

Ligne / Intitulé						
Budget initial + BR (1)	**Virements (2)**	**Exécution (3)**	**Montant disponible (4)=(1)+(2)-(3)**	**Virement proposé (5)**	**Variation (5/1)**	**Total (4±5)**
CP - 02 03 01 - Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) -- Transports						
45 758 512,00	0,00	0,00	45 758 512,00	45 000,00	0,10 %	45 803 512,00
CE - 02 03 01 - Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) -- Transports						
1 772 331 878,00	0,00	0,00	1 772 331 878,00	180 000,00	0,01 %	1 772 511 878,00
CP - 02 04 03 - Intelligence artificielle						
23 711 034,00	0,00	0,00	23 711 034,00	265 000,00	1,12 %	23 976 034,00
CE - 02 04 03 - Intelligence artificielle						
318 323 274,00	0,00	0,00	318 323 274,00	1 060 000,00	0,33 %	319 383 274,00
CP - 03 02 02 - Améliorer la compétitivité des entreprises, en particulier des PME, et soutenir leur accès aux marchés						
26 315 500,00	0,00	0,00	26 315 500,00	625 000,00	2,38 %	26 940 500,00
CE - 03 02 02 - Améliorer la compétitivité des entreprises, en particulier des PME, et soutenir leur accès aux marchés						
117 443 450,00	0,00	0,00	117 443 450,00	2 500 000,00	2,13 %	119 943 450,00
CP - 03 02 04 01 - Garantir un niveau élevé de protection du consommateur et la sécurité des produits						
6 920 585,00	0,00	0,00	6 920 585,00	495 000,00	7,15 %	7 415 585,00
CE - 03 02 04 01 - Garantir un niveau élevé de protection du consommateur et la sécurité des produits						
22 964 531,00	0,00	0,00	22 964 531,00	900 000,00	3,92 %	23 864 531,00
CP - 07 02 04 - FSE+ -- Volet emploi et innovation sociale						
28 104 556,00	0,00	0,00	28 104 556,00	37 500,00	0,13 %	28 142 056,00
CE - 07 02 04 - FSE+ -- Volet emploi et innovation sociale						
99 982 373,00	0,00	0,00	99 982 373,00	150 000,00	0,15 %	100 132 373,00
CP - 07 03 01 01 - Promouvoir la mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation, ainsi que la coopération, l'inclusion, l'excellence, la créativité et l'innovation au niveau des organisations et des politiques dans le domaine de l'éducation et de la formation -- Gestion indirecte						
1 468 151 286,00	0,00	0,00	1 468 151 286,00	100 000,00	0,01 %	1 468 251 286,00
CE - 07 03 01 01 - Promouvoir la mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation, ainsi que la coopération, l'inclusion, l'excellence, la créativité et l'innovation au niveau des organisations et des politiques dans le domaine de l'éducation et de la formation -- Gestion indirecte						
1 755 470 446,00	0,00	10 248,29	1 755 460 197,71	400 000,00	0,02 %	1 755 860 197,71
CP - 07 06 01 - Promouvoir l'égalité et les droits						
10 622 790,00	0,00	0,00	10 622 790,00	865 000,00	8,14 %	11 487 790,00
CE - 07 06 01 - Promouvoir l'égalité et les droits						
35 409 000,00	0,00	0,00	35 409 000,00	1 060 000,00	2,99 %	36 469 000,00
CP - 07 06 03 - Daphné						
6 244 139,00	0,00	0,00	6 244 139,00	75 000,00	1,20 %	6 319 139,00
CE - 07 06 03 - Daphné						
20 444 304,00	0,00	0,00	20 444 304,00	300 000,00	1,47 %	20 744 304,00
CP - 14 02 02 11 - Droits et libertés fondamentaux -- droits de l'homme et démocratie						
10 781 000,00	0,00	0,00	10 781 000,00	43 750,00	0,41 %	10 824 750,00
CE - 14 02 02 11 - Droits et libertés fondamentaux -- droits de l'homme et démocratie						
150 891 672,00	0,00	0,00	150 891 672,00	175 000,00	0,12 %	151 066 672,00
CP - PA 03 20 05 - Action préparatoire -- Évaluer les différences alléguées dans la qualité des produits vendus sur le marché intérieur						
495 000,00	0,00	0,00	495 000,00	-495 000,00	-100,00 %	0,00

Ligne / Intitulé						
Budget initial + BR (1)	**Virements (2)**	**Exécution (3)**	**Montant disponible (4)=(1)+(2)-(3)**	**Virement proposé (5)**	**Variation (5/1)**	**Total (4±5)**
CE - PA 03 20 05 - Action préparatoire -- Évaluer les différences alléguées dans la qualité des produits vendus sur le marché intérieur						
900 000,00	0,00	0,00	900 000,00	-900 000,00	-100,00 %	0,00
CP - PA 03 21 01 - Action préparatoire -- Mécanisme européen de gestion de crise pour le secteur du tourisme						
625 000,00	0,00	0,00	625 000,00	-625 000,00	-100,00 %	0,00
CE - PA 03 21 01 - Action préparatoire -- Mécanisme européen de gestion de crise pour le secteur du tourisme						
2 500 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00	-2 500 000,00	-100,00 %	0,00
CP - PA 07 20 06 - Action préparatoire -- Contrôle civil de la situation des Roms -- Renforcer la capacité et la participation des Roms et de la société civile pro-Roms au suivi et à la révision des politiques						
850 000,00	0,00	0,00	850 000,00	-850 000,00	-100,00 %	0,00
CE - PA 07 20 06 - Action préparatoire -- Contrôle civil de la situation des Roms -- Renforcer la capacité et la participation des Roms et de la société civile pro-Roms au suivi et à la révision des politiques						
1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	-1 000 000,00	-100,00 %	0,00
CP - PP 04 21 01 - Projet pilote -- Gestion de la pandémie à l'échelle de l'Union						
250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	-250 000,00	-100,00 %	0,00
CE - PP 04 21 01 - Projet pilote -- Gestion de la pandémie à l'échelle de l'Union						
1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	-1 000 000,00	-100,00 %	0,00
CP - PP 07 21 06 - Projet pilote -- Intégrer davantage d'éléments de parité entre les sexes dans le prochain CFP au moyen d'une analyse d'impact selon le sexe						
15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	-15 000,00	-100,00 %	0,00
CE - PP 07 21 06 - Projet pilote -- Intégrer davantage d'éléments de parité entre les sexes dans le prochain CFP au moyen d'une analyse d'impact selon le sexe						
60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	-60 000,00	-100,00 %	0,00
CP - PP 07 21 10 - Projet pilote -- Plateforme de l'éducation sur l'état de droit						
100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	-100 000,00	-100,00 %	0,00
CE - PP 07 21 10 - Projet pilote -- Plateforme de l'éducation sur l'état de droit						
400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	-400 000,00	-100,00 %	0,00
CP - PP 07 21 12 - Projet pilote -- Améliorer l'emploi des personnes handicapées grâce au modèle d'entreprise inclusive						
37 500,00	0,00	0,00	37 500,00	-37 500,00	-100,00 %	0,00
CE - PP 07 21 12 - Projet pilote -- Améliorer l'emploi des personnes handicapées grâce au modèle d'entreprise inclusive						
150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	-150 000,00	-100,00 %	0,00
CP - PP 07 21 13 - Projet pilote -- Violence domestique -- Évaluation de l'impact de programmes ciblant les agresseurs en tant qu'instrument permettant d'éviter la répétition d'actes de violence dans différents pays européens						
37 500,00	0,00	0,00	37 500,00	-37 500,00	-100,00 %	0,00
CE - PP 07 21 13 - Projet pilote -- Violence domestique -- Évaluation de l'impact de programmes ciblant les agresseurs en tant qu'instrument permettant d'éviter la répétition d'actes de violence dans différents pays européens						
150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	-150 000,00	-100,00 %	0,00
CP - PP 07 21 15 - Projet pilote -- Création d'une application européenne pour les victimes de violences domestiques						
37 500,00	0,00	0,00	37 500,00	-37 500,00	-100,00 %	0,00
CE - PP 07 21 15 - Projet pilote -- Création d'une application européenne pour les victimes de violences domestiques						
150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	-150 000,00	-100,00 %	0,00
CP - PP 09 21 01 - Projet pilote -- Intégration de l'IA dans l'économie circulaire						
15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	-15 000,00	-100,00 %	0,00
CE - PP 09 21 01 - Projet pilote -- Intégration de l'IA dans l'économie circulaire						
60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	-60 000,00	-100,00 %	0,00

Ligne / Intitulé						
Budget initial + BR (1)	**Virements (2)**	**Exécution (3)**	**Montant disponible (4)=(1)+(2)-(3)**	**Virement proposé (5)**	**Variation (5/1)**	**Total (4±5)**
CP - PP 09 21 03 - Projet pilote -- Analyse des possibilités d'utilisation de l'hydrogène dans le transport maritime						
45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	-45 000,00	-100,00 %	0,00
CE - PP 09 21 03 - Projet pilote -- Analyse des possibilités d'utilisation de l'hydrogène dans le transport maritime						
180 000,00	0,00	0,00	180 000,00	-180 000,00	-100,00 %	0,00
CP - PP 14 21 01 - Projet pilote -- Observatoire européen de la lutte contre l'impunité						
43 750,00	0,00	0,00	43 750,00	-43 750,00	-100,00 %	0,00
CE - PP 14 21 01 - Projet pilote -- Observatoire européen de la lutte contre l'impunité						
175 000,00	0,00	0,00	175 000,00	-175 000,00	-100,00 %	0,00

Total PRÉLÈVEMENT CP	**-2 551 250,00**	
Total RENFORCEMENT CP	**2 551 250,00**	
Total PRÉLÈVEMENT CE	**-6 725 000,00**	
Total RENFORCEMENT CE	**6 725 000,00**	
Total PRÉLÈVEMENT CND	**0,00**	
Total RENFORCEMENT CND	**0,00**	

Justifications

Prélèvement PA 03 20 05

Action préparatoire -- Évaluer les différences alléguées dans la qualité des produits vendus sur le marché intérieur

Cette action préparatoire de 2021 ne peut pas être mise en œuvre étant donné que l'action préparatoire de 2020 sur le même sujet est en cours de réalisation et que le budget initial est suffisant pour couvrir les objectifs. Toute nouvelle allocation de crédits créerait un risque élevé de sous-exécution. Par conséquent, il est proposé que les crédits alloués à cette action préparatoire (0,9 million d'EUR en crédits d'engagement et 0,5 million d'EUR en crédits de paiement) soient virés sur la ligne opérationnelle 03 02 04 01.

Renforcement 03 02 04 01

Garantir un niveau élevé de protection du consommateur et la sécurité des produits

Comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé de renforcer la ligne budgétaire actuelle au moyen des crédits de 2021 alloués à l'action préparatoire — Évaluer les différences alléguées dans la qualité des produits vendus sur le marché intérieur.

Prélèvement PA 03 21 01

Action préparatoire -- Mécanisme européen de gestion de crise pour le secteur du tourisme

Cette action préparatoire ne peut pas être mise en œuvre parce qu'elle est déjà couverte par des structures et processus de gestion de crise existant au niveau de l'UE, tels que le centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) et le dispositif intégré pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise (IPCR). Par ailleurs, il existe déjà des structures de coopération au niveau de l'UE en matière de tourisme, en particulier le comité consultatif dans le domaine du tourisme et les réunions régulières des ministres du tourisme visant à coordonner et compléter les actions des différents États membres, conformément aux compétences prévues par l'article 195 du traité. L'aide financière de l'Union en faveur de l'écosystème touristique peut passer par divers programmes de financement de l'UE gérés par la Commission. Par conséquent, il est proposé que les crédits alloués à cette action préparatoire (2,5 millions d'EUR en crédits d'engagement et 0,6 million d'EUR en crédits de paiement) soient virés sur la ligne budgétaire 03 02 02.

Renforcement 03 02 02

Améliorer la compétitivité des entreprises, en particulier des PME, et soutenir leur accès aux marchés

Dans sa lettre du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, la Commission avait indiqué qu'il serait proposé de virer les crédits sur la ligne 03 02 01 01 (Fonctionnement et développement du marché intérieur des biens et des services). Toutefois, après un examen plus approfondi des programmes de travail, il sera proposé à l'autorité budgétaire de virer les crédits sur la ligne 03 02 02 (Améliorer la compétitivité des entreprises, en particulier des PME, et soutenir leur accès aux marchés), où des synergies efficaces sur les actions touristiques peuvent être aisément obtenues.
Cela permettra de financer des actions visant à aider les PME du secteur du tourisme à se relever de la crise de la COVID-19 et, en particulier, à les préparer à la transformation verte et numérique, en renforçant leur résilience et leur capacité d'innovation. En outre, les crédits seraient également destinés à dresser un inventaire des structures et processus de gouvernance qui ont présidé à la gestion du tourisme pendant la pandémie et à recenser les données et sources de données, qui sont des éléments essentiels au secteur touristique et aux administrations pour traverser une crise et pour éclairer les actions et mesures correctrices. Les crédits peuvent également servir à procurer un soutien spécialisé aux administrations nationales et régionales, afin de les aider à améliorer la gouvernance touristique, la résilience et la préparation aux crises.

Prélèvement PA 07 20 06

Action préparatoire -- Contrôle civil de la situation des Roms -- Renforcer la capacité et la participation des Roms et de la société civile pro-Roms au suivi et à la révision des politiques

Cette action préparatoire ne peut pas être mise en œuvre étant donné que l'action préparatoire de 2020 sur le même sujet est en cours de réalisation et que le budget initial est suffisant pour couvrir les objectifs. Toute nouvelle allocation de crédits créerait un risque élevé de sous-exécution. Par conséquent, il est proposé que les crédits alloués à cette action préparatoire (1 million d'EUR en crédits d'engagement et 0,9 million d'EUR en crédits de paiement) soient virés sur la ligne opérationnelle 07 06 01.

Renforcement 07 06 01

Promouvoir l'égalité et les droits

Comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé de renforcer la ligne budgétaire actuelle au moyen des crédits de 2021 alloués à l'action préparatoire - Contrôle civil de la situation des Roms -- Renforcer la capacité et la participation des Roms et de la société civile pro-Roms au suivi et à la révision des politiques.

Prélèvement PP 04 21 01

Projet pilote -- Gestion de la pandémie à l'échelle de l'Union

Comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, l'objectif du projet pilote était de mettre en place une solution normalisée pour le suivi de la COVID-19 dans l'UE. Cependant, compte tenu de l'urgence du suivi de la crise sanitaire au niveau de l'UE, l'objectif de ce projet pilote avait déjà été réalisé au moyen d'un service passerelle d'interopérabilité pour les applications nationales de traçage des contacts et d'alerte mis au point par la Commission européenne en étroite coopération avec les États membres. En ce qui concerne les spécifications techniques, le projet pilote proposait d'utiliser les services anonymisés de positionnement, de navigation et de datation fournis par Galileo, le système mondial de navigation par satellite européen. Parallèlement à la reconnaissance de la valeur ajoutée de Galileo, notamment de sa précision et de l'utilisation de la bifréquence, la boîte à outils de l'UE comprend des applications mobiles de traçage des contacts fondées sur des données de proximité, de sorte que ces dernières sont davantage compatibles avec les aspects liés à la vie privée et à la protection des données.
Par conséquent, il est proposé que les crédits alloués à ce projet pilote (1 million d'EUR en crédits d'engagement et 0,3 million d'EUR en crédits de paiement) soient virés sur la ligne budgétaire 02 04 03.

Renforcement 02 04 03

Intelligence artificielle

Comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé de renforcer la ligne budgétaire actuelle au moyen des crédits de 2021 alloués au projet pilote – Gestion de la pandémie à l'échelle de l'Union.

Prélèvement PP 07 21 06

Projet pilote -- Intégrer davantage d'éléments de parité entre les sexes dans le prochain CFP au moyen d'une analyse d'impact selon le sexe

Le CFP 2021-2027 garantit que les considérations relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes sont intégrées en son sein d'une manière générale, et plus particulièrement dans divers programmes de financement de l'UE. Les propositions relatives aux nouveaux programmes de dépenses reposaient sur des analyses d'impact réalisées conformément aux exigences et aux pratiques habituelles du programme «Mieux légiférer». Toutes les propositions relatives au CFP ont été examinées sous l'angle de nombreuses catégories d'impacts, y compris les impacts selon le sexe. La profondeur de l'analyse était toujours proportionnée à l'importance des incidences attendues. Dès lors, le projet pilote proposé ferait double emploi par rapport aux tâches accomplies ainsi qu'aux travaux en cours, de sorte qu'il n'apporterait aucune valeur ajoutée. Par conséquent, comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé que les crédits alloués à ce projet pilote (60 000 EUR en crédits d'engagement et 15 000 EUR en crédits de paiement) soient virés sur la ligne budgétaire opérationnelle 07 06 01 au titre du programme «Citoyenneté, égalité, droits et valeurs».

Renforcement 07 06 01

Promouvoir l'égalité et les droits

Comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé de renforcer la ligne budgétaire actuelle au moyen des crédits de 2021 alloués au projet pilote – Intégrer davantage d'éléments de parité entre les sexes dans le prochain CFP au moyen d'une analyse d'impact selon le sexe.

Prélèvement PP 07 21 10

Projet pilote -- Plateforme de l'éducation sur l'état de droit

Ce projet pilote avait pour objectif de mettre au point un ensemble de mesures éducatives comprenant des modules interactifs sur l'état de droit pour les enseignants et élèves de l'enseignement secondaire dans toute l'UE. Or le programme Erasmus+ propose déjà, notamment dans le cadre de l'action clé nº 2, un soutien à l'élaboration de contenus et d'outils pédagogiques: projets de partenariats stratégiques visant à soutenir les échanges de bonnes pratiques et à encourager des approches pédagogiques innovantes pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage. Par conséquent, comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé que les crédits alloués à ce projet pilote (0,4 million d'EUR en crédits d'engagement et 0,1 million d'EUR en crédits de paiement) soient virés sur la ligne opérationnelle 07 03 01 01.

Renforcement 07 03 01 01

Promouvoir la mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation, ainsi que la coopération, l'inclusion, l'excellence, la créativité et l'innovation au niveau des organisations et des politiques dans le domaine de l'éducation et de la formation -- Gestion indirecte

Comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé de renforcer la ligne budgétaire actuelle au moyen des crédits de 2021 alloués au projet pilote – Plateforme de l'éducation sur l'état de droit.

Prélèvement PP 07 21 12

Projet pilote -- Améliorer l'emploi des personnes handicapées grâce au modèle d'entreprise inclusive

Ce projet pilote ne peut pas être mis en œuvre car il est déjà couvert par la législation/les activités existantes et à venir, telles que les initiatives relevant du programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI), du Fonds social européen et d'Erasmus. Les entreprises inclusives existent déjà, et les entreprises sociales ont déjà été financées par le programme EaSI ainsi que par les Fonds structurels et d'investissement européens pour la période 2014-2020. La Commission présentera en 2021 des actions visant à augmenter le taux d'emploi des personnes handicapées dans le cadre de la nouvelle stratégie européenne en faveur des personnes handicapées, à la suite des travaux préparatoires en cours et des échanges avec les parties prenantes. Par conséquent, comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé que les crédits alloués à ce projet pilote (150 000 EUR en crédits d'engagement et 37 500 EUR en crédits de paiement) soient virés sur la ligne budgétaire opérationnelle 07 02 04.

Renforcement 07 02 04

FSE+ -- Volet emploi et innovation sociale

Comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé de renforcer la ligne budgétaire actuelle au moyen des crédits de 2021 alloués au projet pilote – Améliorer l'emploi des personnes handicapées grâce au modèle d'entreprise inclusive.

Prélèvement PP 07 21 13

Projet pilote -- Violence domestique -- Évaluation de l'impact de programmes ciblant les agresseurs en tant qu'instrument permettant d'éviter la répétition d'actes de violence dans différents pays européens

Ce projet pilote est entièrement couvert par le programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs». Plus précisément, le thème proposé peut être couvert par le volet Daphné du programme, qui vise à prévenir et combattre toutes les formes de violence contre les enfants, les jeunes et les femmes ainsi que la violence contre les autres groupes à risque, et notamment les groupes exposés au risque de violences exercées par des proches, et protéger les victimes de cette violence.

Par conséquent, comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé que les crédits alloués à ce projet pilote (150 000 EUR en crédits d'engagement et 37 500 EUR en crédits de paiement) soient virés sur la ligne 07 06 03.

Renforcement 07 06 03

Daphné

Comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé de renforcer la ligne budgétaire actuelle au moyen des crédits de 2021 alloués au projet pilote – Violence domestique - Évaluation de l'impact de programmes ciblant les agresseurs en tant qu'instrument permettant d'éviter la répétition d'actes de violence dans différents pays européens.

Prélèvement PP 07 21 15

Projet pilote -- Création d'une application européenne pour les victimes de violences domestiques

Ce projet pilote est entièrement couvert par le programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs». Plus précisément, le thème proposé peut être couvert par le volet Daphné du programme, qui vise à prévenir et combattre toutes les formes de violence contre les enfants, les jeunes et les femmes ainsi que la violence contre les autres groupes à risque, et notamment les groupes exposés au risque de violences exercées par des proches, et protéger les victimes de cette violence. Par conséquent, comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé que les crédits alloués à ce projet pilote (150 000 EUR en crédits d'engagement et 37 500 EUR en crédits de paiement) soient virés sur la ligne 07 06 03.

Renforcement 07 06 03

Daphné

Comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé de renforcer la ligne budgétaire actuelle au moyen des crédits de 2021 alloués au projet pilote – Création d'une application européenne pour les victimes de violences domestiques.

Prélèvement PP 09 21 01

Projet pilote -- Intégration de l'IA dans l'économie circulaire

Cette proposition de projet pilote ne peut pas être mise en œuvre car elle est déjà couverte par le plan d'action en faveur de l'économie circulaire [COM(2020) 98] adopté par la Commission en 2020, qui précise les actions, propositions législatives, mesures, stratégies et instruments supplémentaires à concevoir à travers ce plan d'action et dans le cadre du suivi de celui-ci.
D'autres programmes, tels qu'Horizon 2020, LIFE et les programmes pour la cohésion, ont consacré des montants non négligeables à des projets en faveur de l'économie circulaire. Horizon 2020, en particulier, avait ciblé des initiatives sur les technologies de l'information et de la communication, y compris l'intelligence artificielle (IA), et soutenu les objectifs de l'économie circulaire tels que l'utilisation efficace des ressources et l'efficacité énergétique.
De nouveaux investissements sont en outre prévus dans le prochain programme pour une Europe numérique, qui doit accorder une plus grande place aux exigences en matière d'économie circulaire, en particulier dans les domaines technologiques clés, dont l'IA. Le livre blanc sur l'intelligence artificielle, publié par la Commission en février 2020, expose de nouvelles actions visant à promouvoir le recours à l'IA et la mise en place d'un écosystème d'IA intégré à l'économie circulaire.
Par conséquent, comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé que les crédits alloués à ce projet pilote (60 000 EUR en crédits d'engagement et 15 000 EUR en crédits de paiement) soient virés sur la ligne 02 04 03 (Programme pour une Europe numérique, ligne budgétaire portant sur le service passerelle d'interopérabilité).

Renforcement 02 04 03

Intelligence artificielle

Comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé de renforcer la ligne budgétaire actuelle au moyen des crédits de 2021 alloués au projet pilote – Intégration de l'IA dans l'économie circulaire.

Prélèvement PP 09 21 03

Projet pilote -- Analyse des possibilités d'utilisation de l'hydrogène dans le transport maritime

Ce projet pilote ne peut pas être mis en œuvre car il est déjà couvert par la législation/les activités existantes et à venir, financées au titre du programme Horizon 2020, en particulier par l'entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène. En outre, l'initiative «FuelEU Maritime» est axée sur l'utilisation de carburants de substitution pour le transport maritime. Par conséquent, comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé que les crédits alloués à ce projet pilote (180 000 EUR en crédits d'engagement et 45 000 EUR en crédits de paiement) soient virés sur la ligne 02 03 01.

Renforcement 02 03 01

Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) –– Transports

Comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé de renforcer la ligne budgétaire actuelle au moyen des crédits de 2021 alloués au projet pilote – Analyse des possibilités d'utilisation de l'hydrogène dans le transport maritime.

Prélèvement PP 14 21 01

Projet pilote -- Observatoire européen de la lutte contre l'impunité

Ce projet pilote ne peut pas être mis en œuvre car il est déjà couvert par la future base juridique de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI). Le sujet, qui est extrêmement pertinent, s'inscrit dans le droit-fil des engagements pris par l'UE dans le cadre de sa stratégie globale, de l'approche intégrée de l'UE des conflits et des crises et du nouveau plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie pour la période 2020-2024. Le respect des droits de l'homme, de la justice et de l'obligation de rendre des comptes figurent parmi les priorités thématiques proposées pour le futur programme thématique «Droits de l'homme et démocratie» de l'IVCDCI. La Commission envisagerait des activités liées au renforcement des partenariats et des capacités des principales parties prenantes à mener des actions de sensibilisation, de suivi et de soutien aux organes compétents, notamment les parlements, dans le cadre de ses futures actions au sein du programme thématique «Droits de l'homme et démocratie» de l'IVCDCI visant à lutter contre l'impunité et à garantir que les auteurs des crimes les plus graves répondent de leurs actes.
Par conséquent, comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé que les crédits alloués à ce projet pilote (175 000 EUR en crédits d'engagement et 43 750 EUR en crédits de paiement) soient virés sur la ligne 14 02 02 11.

Renforcement 14 02 02 11

Droits et libertés fondamentaux — droits de l'homme et démocratie

Comme indiqué dans la lettre de la Commission du 17.11.2020 sur les possibilités d'exécution, il est proposé de renforcer la ligne budgétaire actuelle au moyen des crédits de 2021 alloués au projet pilote – Observatoire européen de la lutte contre l'impunité.